

DE MOT EN MOT

Florent Daubin

Lire c'est déchiffrer
et comprendre les mots
mais c'est aussi se familiariser
à la culture écrite
et à la littérature

En France, l'apprentissage de la lecture a lieu officiellement et socialement lors de la première année d'école élémentaire, au Cours Préparatoire, signifiant également la fin de l'école maternelle. Année clef dans la scolarité, focalisée sur ce passage de l'expression orale au domaine de l'écrit (décodage et encodage).

L'élève, âgé en début d'année de cinq ou six ans, travaillera quotidiennement et spécifiquement la lecture. C'est ce qui est souligné dans l'ouvrage *Lire au CP*¹ : « *L'entrée au cours préparatoire est un véritable événement dans la scolarité pour le jeune élève comme pour sa famille : c'est l'année où l'on apprend à lire.* »

LES DERNIÈRES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

Les Programmes de l'enseignement primaire du 19 juin 2008 stipulent que « *dès le cours préparatoire, les élèves s'entraînent à déchiffrer et à écrire seuls des mots déjà connus. L'articulation entre lecture et écriture est indispensable à cet apprentissage.* »²

Les programmes définissent trois grands domaines de compétences et de connaissances qu'il faut travailler de façon équilibrée tout au long de l'année de cours préparatoire :

- savoir déchiffrer et reconnaître les significations des mots ;
- savoir comprendre les textes sélectionnés pour la lecture ;

- savoir écrire seuls des mots déjà connus, apprendre à rédiger de manière autonome un texte court.

L'enseignant doit donc trouver le bon équilibre entre ces trois grands domaines afin de mener à bien l'acquisition de la lecture.

« *La culture écrite, la compréhension de textes, la compréhension de phrases, la lecture de mots, l'écriture de mots, la production de textes* » sont les différentes composantes de la lecture selon Roland Goigoux et Sylvie Cèbe³.

UN PEU D'HISTOIRE RÉCENTE

L'enseignement de la lecture a évolué au fil des années. Ce qui était vrai jusqu'aux années 1960 ne l'était plus dans les années 1970 et ne l'est pas davantage de nos jours.

Jusqu'en 1960, l'apprentissage de la lecture se résumait au déchiffrement de mots.

Les élèves travaillaient presque exclusivement la lecture de mots délaissant la compréhension de textes et la production écrite.

Un certain pourcentage d'élèves savait déchiffrer. Ceux-ci ne devenaient pas *lecteurs courants* comme le rappellent les Instructions Officielles.

Pour remédier à ce problème, dans les années 1970, les méthodes d'enseignement minimisaient l'apprentissage de ce même déchiffrement pour privilégier la familiarisation à la culture écrite et à la littérature.

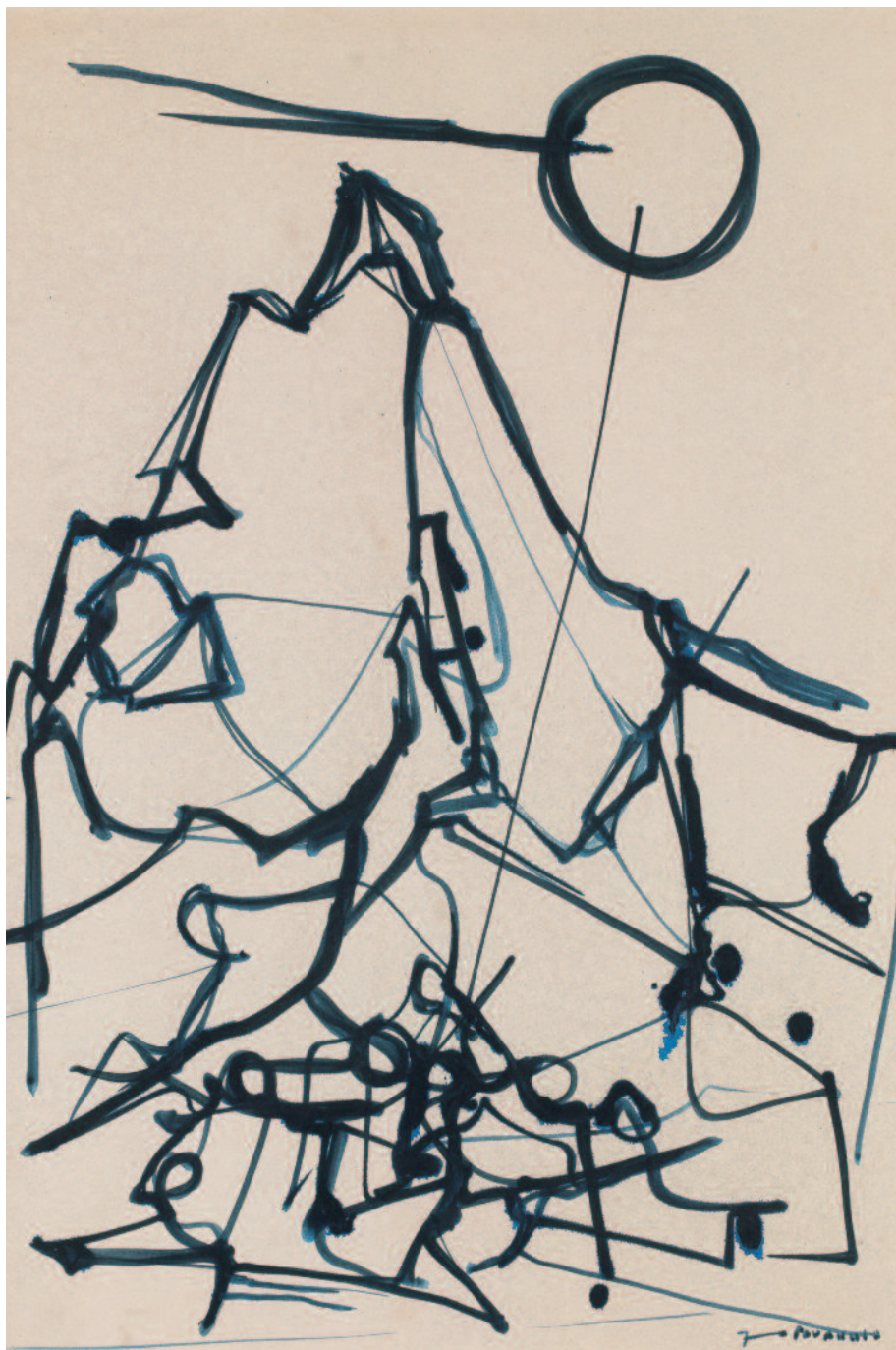
Ces deux conceptions, déséquilibrées, l'une privilégiant la lecture de mots et l'autre la culture écrite et la compréhension de textes, ont conduit à une nouvelle répartition de ces différentes composantes basée sur l'assertion : *lire c'est comprendre mais aussi écrire.*

DE LA MATERNELLE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Il serait utopiste de croire que l'apprentissage de la lecture se cantonne à une seule année de classe, le Cours Préparatoire.

Cet apprentissage est, en effet, préparé à l'école maternelle et se poursuit après le CP.

L'école maternelle prépare - Durant leur scolarité pré-élémentaire, les élèves se familiarisent avec le monde de l'écrit. Ils en découvrent les différents supports (albums, journaux, textes prescriptifs, publicités...) et la spécificité des registres appropriés à la langue écrite et/ou à la langue orale. La dictée à l'adulte est l'un des principaux exercices contribuant à l'acquisition de ces compétences. Dans les différentes activités, ils jouent avec les mots et les sonorités de la langue afin d'être capables de discriminer les sons. Le principe alphabétique est abordé en travaillant les correspondances oral/écrit. Les élèves découvrent que le mot est composé de syllabes qu'ils s'entraînent à scander.



ment trois grands courants méthodologiques fondés sur le synthétique, l'analytique et le mixte.

La méthode synthétique apprend à l'enfant à distinguer des unités minimales (sons ou lettres) en faisant des activités de discrimination visuelle de lettres et de discrimination auditive des sons de la langue. Elle vise à effectuer des activités de segmentation de ces unités dans la chaîne écrite (les mots) et dans la chaîne parlée (le flot de sons lorsqu'on parle).

Bruno Germain, chargé de mission à l'ONL⁴, rappelle que la méthode synthétique nécessite d'être immédiatement liée à des activités parallèles portant sur les textes et l'apprentissage de la compréhension, qui peut être commencé de manière orale dès la grande section de maternelle. Cet apport permettra de légitimer un véritable apprentissage de la lecture, c'est-à-dire l'entrée dans le sens et une culture partagée des livres. Les nouveaux programmes insistent sur cette dimension de l'entrée des livres (et leur mise en relation) et de la littérature de jeunesse dans la classe.

La méthode analytique part des grandes unités écrites (le texte, la phrase) pour aller vers leurs composantes (le mot). Chaque phrase ou chaque mot est une entité qui a son identité propre et son sens associé. Cette méthode amène

géométries plurielles

notamment à la saturation de la mémoire puisque l'élève doit retenir des mots entiers ou des phrases. Bruno Germain souligne que « *cela revient à considérer que lire, c'est reconnaître des textes appris, et que le meilleur lecteur est celui qui a appris à lire tous les livres.* »

Ainsi, à l'entrée au Cours Préparatoire, les élèves ont déjà mis en place le langage d'évocation. Ils sont également capables de dicter un court texte à l'adulte, de comprendre des histoires adaptées à leur âge. La manipulation de syllabes orales, la production de rimes sont autant de compétences sur lesquelles l'enseignant de Cours Préparatoire peut compter à l'issue de l'école maternelle.

Au CP, quelle démarche ? - Aucune méthode n'est préconisée par les Programmes, l'enseignant étant libre de ses pratiques pédagogiques. Toutefois, on constate actuelle-

La méthode mixte, enfin, s'appuie sur le mélange des deux premières. Elle cherche à joindre l'étude technique et l'entrée dans le sens. Elle tente de lier l'entrée dans le texte entendu oralement ou observé, l'étude de sa compréhension et la décomposition de la langue.

De nos jours, la méthode synthétique est la plus employée.

Et après le CP ? - Il serait également illusoire de croire que la lecture est acquise en fin de Cours Préparatoire. Durant le Cours Élémentaire 1^e année, l'apprentissage se poursuit par l'approfondissement de l'étude des sons et la lecture de textes plus longs : œuvres de littérature de jeunesse, documentaires. En fin de CE1, l'élève doit donc être capable de « lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions. »⁵ Dans les années suivantes, la lecture est partie intégrante de toutes les disciplines.

MA PRATIQUE EN CLASSE

Enseignant en classe de CP-CE1 bilingue français-occitan, je suis l'un des nombreux enseignants français qui apprend à lire à des élèves.

La spécificité des classes bilingues, à parité horaire, fait que l'enseignement se fait durant 12h en français et 12h en occitan.

Ainsi, les élèves des classes bilingues sont amenés à apprendre à lire dans deux langues par la méthode synthétique. M'appuyant sur les recherches de Jean Duverger⁶ qui affirme que « on apprend mieux à lire avec deux langues » et que « on n'apprend à lire qu'une fois », j'ai décidé d'enseigner la lecture à la fois en français et en occitan.

En début de CP, l'enseignement de la lecture est principalement dispensé en français puis, progressivement, l'occitan prend une place plus importante. De fait, dans les six heures hebdomadaires consacrées à la lecture, environ deux sont dispensées en occitan. Si, en début d'année, les exercices proposés en occitan sont principalement de phonologie ou de reconnaissance de syllabes, en fin d'année de courts textes sont lus et des exercices de compréhension sont proposés. L'expression écrite et la littérature sont également dispensées en occitan et en français.

Au CE1, en début d'année, les révisions sur les sons sont principalement faites en occitan alors que la lecture suivie est abordée en français. Puis, dès le mois de novembre, de courts albums de littérature de jeunesse sont lus en occitan.

Ainsi, l'on se rend aisément compte que les élèves ne cessent de comparer les deux langues, ils en repèrent les points communs, mais aussi et surtout les différences. Au moment de l'entrée dans la grammaire, il n'est pas rare

de les voir s'appuyer sur l'occitan pour expliquer des faits de langue. Le rôle de l'enseignant est alors de les guider vers des comparaisons de langues afin que le métalangage se mette en place et que ces comparaisons deviennent un réflexe. Jean Duverger parle, par ailleurs, d'une « éducation linguistique qui va permettre d'aborder l'apprentissage d'autres langues étrangères à partir de précieuses compétences métalinguistiques progressivement construites. »

De cette façon, les élèves scolarisés dans les classes bilingues, en apprenant à lire en français et en occitan, se perfectionnent dans la langue 1, le français, mais se forgent également une culture linguistique qui leur permettra de devenir plurilingues en accord avec le *Cadre européen commun de référence pour les langues*⁷.

Notes

¹ Ministère de l'Éducation Nationale, *Lire au CP, Programmes 2008*, eduscol.education.fr/ecole, janvier 2010.

² *Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire* dans le Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche numéro 3 du 19 juin 2008.

³ R. Goigoux, S. Cèbe, *Apprendre à lire à l'école. Tout ce qu'il faut savoir pour accompagner l'enfant*, Retz, Paris, 2006.

⁴ Observatoire National de la Lecture, <http://onl.inrp.fr/ONL/garde>.

⁵ *Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire* dans le Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche numéro 3 du 19 juin 2008.

⁶ J. Duverger, « Lire, écrire, apprendre en deux langues (ou la naissance d'une association) » dans *Les Actes de Lecture*, n° 85, mars 2004.

⁷ *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Paris, 2001.

Florent Daubin - Enseignant à l'École Élémentaire *Berthelot* de Carcassonne - France.